

ZÉRO déchet

Montpellier
100%
engagée

TOUS

**LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS ↓
SE TRIENT !**

ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

CITEO



montpellier
Méditerranée
métropole

MÉMO TRI À CONSERVER

► MIEUX TRIER

POUR VALORISER TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS !



Le recyclage évolue et vous permet de trier encore plus. Ce mémo tri vous aidera à mieux connaître les gestes de tri pour les emballages et papiers.

POUR BIEN TRIER, UNE SEULE QUESTION À SE POSER :

EST-CE UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?

Si oui, il est à déposer dans le bac jaune ou les points d'apport volontaire jaunes !

► LES BONS GESTES

- ✓ Vos emballages doivent être vidés mais inutile de les rincer.
- ✓ Vos emballages doivent être déposés en vrac, et pas dans un sac.
- ✗ Les emballages ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres.



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Les erreurs de tri, c'est ce qu'on ne devrait pas retrouver dans le bac jaune et qui ne correspond pas aux consignes de tri. Le mauvais tri nuit au bon recyclage des emballages et papiers.

► QUE DEVIENNENT NOS EMBALLAGES ?

Tous les emballages et papiers déposés dans le bac jaune sont triés au plus près de chez vous.

La Métropole de Montpellier possède un centre de tri pour les emballages et papiers du territoire, le centre de tri DEMETER, implanté à Montpellier, qui a permis de trier **27 748 tonnes d'emballages et papiers en 2022.**

Les emballages recyclés, ce sont autant de matières premières réutilisées pour fabriquer de nouveaux produits et ainsi préserver les ressources naturelles.



Pour tout savoir sur vos déchets
(jours de collecte, demande de bac, consignes de tri, ...)

ALLO DÉCHETS

N° gratuit **0 800 88 11 77** (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

